

Portant inscription sur liste d'aptitude le candidat apte à être intégré au grade d'attaché territorial dans le cadre du plan de titularisation des agents contractuels du syndicat mixte du pays de Dinan.

CENTRE DE GESTION
de la fonction publique territoriale

22

Pôle Métiers et Emplois Territoriaux
Service Concours et Emplois
Références : D-2013-134 BJ/NLB

Le Président du Centre de Gestion des Côtes d'Armor,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1er de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

La circulaire n°12-D30873 relative à la mise en œuvre du dispositif d'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique territoriale prévu au chapitre II du titre 1er de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012 relative notamment à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique ;

La délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion des Côtes d'Armor du 8 avril 2013 ;

La convention relative à l'organisation des sélections professionnelles entre le Centre de Gestion et le syndicat mixte du pays de Dinan ;

Le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire du syndicat mixte du pays de Dinan ;

La décision n°2013-53 modifiée portant ouverture d'une session de sélection professionnelle d'intégration au grade d'attaché territorial pour l'année 2013 ;

Le procès-verbal en date du 30 octobre 2013 de la commission d'évaluation professionnelle

Sur proposition du Directeur Général du Centre de Gestion,

Décide

◆ **Article 1^{er}**

La liste d'aptitude d'intégration au grade d'attaché territorial pour le syndicat mixte du pays de Dinan est arrêtée à 1 lauréat. Le candidat dont le nom suit est inscrit sur la liste d'aptitude.

Grade	Nom d'usage	Nom de famille	Prénom usuel	Date de naissance
Attaché territorial		LAGARDE	Stéphanie	01/04/1976

◆ **Article 2**

La présente liste fera l'objet d'un affichage au Centre de Gestion des Côtes d'Armor et dans les locaux du syndicat mixte du pays de Dinan ainsi que d'une publication sur leur site internet.

◆ **Article 3**

Les candidats déclarés aptes à être intégrés dans le grade du cadre d'emplois concerné seront nommés par l'autorité territoriale en qualité de fonctionnaires stagiaires au plus tard le 31 décembre 2013.

◆ **Article 4**

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.


◆ **Article 5**

Le Président du Centre de Gestion des Côtes d'Armor certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant du Tribunal Administratif de Rennes (3 contour de la Motte – 35000 RENNES) dans un délai de 2 mois, à compter du présent affichage.

A Plérin, le 12 novembre 2013



Le Président,



Loïc CAURET
Maire de Lamballe